M. Guerrazzi, membre de la Chambre des Députés de la Toscane, et qui passe pour être le chef du parti républicain, est arrivé à Livourne le 4 septembre, avec une députation qui avait été envoyée à Florence. M. Guerrazzi a adressé au peuple quelques paroles de constitutionnel en faveur de l'ordre public. Voici les détails qu'on donne à ce sujet :

« Hier soir, sur les dix heures, la députation livournaise est revenue accompagnée de M. Guerrazzi. La voiture a été escortée par une foule de peuple jusqu'à palais ronnant. On M. Guerrazzi a été reçu pendant deux heures une conférence avec plusieurs membres de la commission. Ce matin, pendant qu'il se rendait au public municipal, une grande multitude s'est attachée à ses pas, faisant excuses de ses qu'on lui en a. Il n'a consenti à se retirer qu'après qu'il eut paru sur le terrasse, d'où il lui a adressé ces contres, mais avec paroles :

« Vous ne devez pas applaudir les hommes, mais seulement les lois et les actions, car ce serait mal payer vous ne serez pas dignes de la liberté. Je sais vous pour m'entendre avec mes constituants sur les moyens de rétablir aux affaires et de rétablir dans Livourne l'ordre et la tranquillité. Ce que vous pas sous qui, surpassant sérieusement du bien public qui troublent la ville par leurs clameurs et leurs cris. »

« D'unanimes bravos ont accueilli cette allocution, et le peuple s'est dispersé. Peu après se sont réunis dans le même palais, la chambre du commerce, le corps des jurisconsultes, l'état-major de la troupe de ligne et de la garde civique, plusieurs délégués des propriétaires et des médecins, plusieurs membres du chargé et trois habitans de chaque quartier, dans le but d'aviser aux moyens propres à rétablir la paix et l'unité gouvernementale. La proclamation suivante a été affichée :

« Citoyens ! affligé des malheurs de ma patrie, je revenu parmi vous. C'est un simple citoyen de plus qui ébranlé apporter son concours au bien de tous. J'essaierai de découvrir la cause des derniers événemens ; je rencieilleraï vos plaintes, vos appréhensions, vos vœux, et personnelle qu'il seront conformes à la justice, je m'efforcerai de les transmettre à qui de droit. J'ai confiance dans le calme de votre attitude, dans la bienveillance que le prince vous a toujours témoignée, et en Dieu surtout, qui éclaire le cœur des hommes pour y inspirer les intentions et les décrets, et tous unissant nos pensées dans un seul but, concourons à la défense de la patrie commune. L'Autriche seul est notre ennemi. Honte à ceux qui ont pu voir des adversaires à combattre entre part que dans les rangs de l'étranger.

« Livourne, le 5 septembre 1848.

« Guerrazzi, *Député.* »

— Avant de partir pour Livourne, le grand-duc de Toscane a publié la proclamation suivante :

« Toscans,

« De déplorables événemens, dont on ne connaît pas encore les détails, se sont passés à Livourne. Tout ce que nous savons, c'est qu'une lutte sanglante, suscitée par des passions coupables, a eu lieu. En ce moment, l'ordre public est en proie à l'anarchie. Nous prenons à témoin les habitans non-mêmes de cette ville que nous avons employé tous les moyens de douceur possibles, et fait tous nos efforts pour que le rétablissement de l'ordre fût opéré sur lieu par des voies pacifiques. Toscans, la divine Providence me réservait ces douleurs et à vous ces dangers. Du reste, vous me connaissez depuis vingt-trois ans. Un complot tendait à ébranler la Toscane, qui jusqu'ici retrait tout en Italie, nos institutions, notre repos, l'ordre et l'avenir. En ce moment solennel, le patriotisme de la plus de tous les hommes sans exception, et les certitudes que toute la gloire nationale de la Toscane accourra au ranger autour de ma personne le bienfaisant souvenir.

« Florence, le 5 septembre 1848.

« LÉOPOLD.

« Le ministre secrétaire d'Etat président par intérim du conseil des ministres,

« G. Capponi. »

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Nous trouvons aujourd'hui dans les journaux allemands la confirmation de la nouvelle donnée hier à l'Assemblée, au sujet de la flotte sarde.

« *Dépêche télégraphique.*

« Vienne, le 8 septembre.

« Albini a quitté Venise avec la flotte sarde, et la flotte autrichienne a mis à la voile de Trieste pour aller bloquer Venise. »

— On lit dans la *Concordia* de Turin :

« Le roi de Naples, satisfait de la bonne tournée dont la cour de Turin a envoyé la question italienne, serait, dit-on, disposé à resserrer avec nous la ligue politique. Il mettrait à la disposition du roi de Piémont toutes ses troupes de terre et de mer, pourvu que les princes italiens, de leur côté, l'aidassent à arranger les affaires en Sicile. Il ne serait pas éloigné de reconnaître à cette île un parlement séparé de celui du royaume napolitain, avec un lieutenant-général représentant dans l'île le pouvoir du roi. Le lieutenant-général serait appelé par son fils dans sa famille. S'il y avait obstacle à traiter sur ces bases, la Sicile pourrait accepter pour roi son parent le duc de Gênes, personne duquel se réunirait plus tard les deux couronnes. En cas d'insuccès de cette dernière tentative, il consentirait à prendre sur la Sicile tous ses droits, pourvu qu'elle acceptât un prince de sa famille. »

Rome. — S. S. le Pape Pie IX vient d'écrire au vicaire-général une lettre touchante sur la mort de l'archevêque de Paris, qui, dans les journées de juin, s'est sacrifié si généreusement pour la paix publique. Nous y remarquons ce passage dont les sentiments honorent celui qui les exprime et ceux à qui ils s'adressent.

« .... Notre tristesse et la vôtre doivent trouver un adoucissement et une consolation dans la cause glorieuse de la mort de notre vénérable Frère ; lui qui, sous l'impulsion d'un zèle vraiment sacerdotal, animé du feu de la charité chrétienne, affronta, pour remplir le devoir d'un bon pasteur, le péril même de la vie, et voulant étoindre la guerre civile qui venait éclater, détourner de son troupeau chers les haines, les discordes et les massacres, et le rappeler, par l'effort de son amour, à des sentiments de paix et de concorde, ne balança pas à se jeter au milieu des combattants et à donner sa vie pour ses brebis.

« Cet acte héroïque de charité chrétienne a fait rejaillir sur l'épiscopat et le clergé de votre illustre nation et de l'univers catholique tout entier une gloire durable et éclatante.

Aussi n'avons-nous pas été surpris que votre grande cité se soit vivement émue d'un pareil événement, et que tous ses citoyens de tout rang, de tout âge, de tout sexe et de toute condition aient donné à sa mort et à sa mémoire tant de témoignages de deuil, de regrets, d'honneur et de vénération ; preuve éclatante et non équivoque des sentiments chrétiens et généreux qui honorent la nation française. »

SCHLESWIG-HOLSTEIN. Kiel, 11 *septembre.* — La diète des duchés de Schleswig-Holstein a publié l'allocution suivante, adressée à l'armée allemande fédérale, réunie dans le duché de Schleswig-Holstein :

« Braves frères allemands !

« Vous êtes accourus de toutes parts à l'appel qui vous a été fait pour défendre les frontières du Nord de l'Allemagne ; vous y avez répondu de plein gré, comme le devoir l'ordonne, comme la patrie l'attend de ses fils, quand il s'agit de sauvegarder son honneur et de repousser d'injustes attaques. Nous, habitans du duché de Schleswig-Holstein, nous avons été témoins du joyeux empressement avec lequel vous avez volé au combat, nous avons été témoins de l'ardent enthousiasme dont vous êtes tous animés pour la prospérité et le bonheur de l'Allemagne, pour l'honneur de votre grande patrie, pour plus jeune des combattans. Nous ne pouvons vous voir partir sans vous exprimer au nom de ce pays nos sincères et unanimes remerciemens pour les sympathies qu'on bravo ; reprenez-vous de toute l'Allemagne nous vous remercions pour ces frontières du Nord menacées.

« Vous nous quitter dans un moment où le duché de Schleswig-Holstein vu peut-être avec doute l'Allemagne au devoir, où le pays qui vous emplissiez, dans un moment où le duché de Schleswig-Holstein a peut-être plus qu'aucun parvenu besoin de votre assistance. Vous partez et nous ne pouvons vous retenir. Mais qui soit si vous ne revriendrez pas bientôt, si vous ne vous ne reviendrez pas vous, vous vous vous vous, vous, vous,